

AIR FRANCE

APRES LES BASES, LE TARIF LOW-COST

Après leur avoir emprunté l'idée des bases de province, la compagnie aérienne Air France va s'aligner sur les low cost et proposer deux tarifs séparés en classe Economie pour les vols courts et moyen-courriers : un tout compris, et un avec options payantes.

Selon *Challenges* de ce 19 décembre 2012, le PDG de la compagnie nationale française Alexandre de Juniac présentera le 7 janvier prochain la nouvelle offre tarifaire Economy (ex Voyageur), qui ne devrait concerner que les vols opérés en propre (et donc pas ceux du futur pôle régional). Le prix du billet « tout compris » correspondra à celui proposé aujourd'hui, tandis que le billet « simplifié » sera moins cher « de quelques dizaines d'euros » mais n'inclura ni bagage en soute ni accumulation de miles pour le programme de fidélité Flying Blue entre autres. *Challenges* ne précise aucun prix pour ces nouveaux tarifs ; rappelons qu'Air France avait lancé ses bases de provinces à Marseille, Nice et Toulouse sur le principe d'un billet à partir de 50 euros l'aller simple, afin de répondre à la concurrence des easyJet et autres Ryanair.

La compagnie de l'alliance SkyTeam a plus ou moins suivi l'exemple de sa rivale allemande Lufthansa, dont la « nouvelle » low cost Germanwings reprendra en juillet prochain tous les vols intérieurs et européens à l'exception de ceux vers les hubs de Francfort et Munich. Germanwings aura en effet trois tarifs différenciés : Best pour les hommes d'affaires, Smart pour l'Economie (avec repas, un bagage en soute, etc.), et enfin Basic sans restauration ni bagage en soute.

Aucun détail en revanche sur l'offre tarifaire du futur pôle régional qui verra le jour au premier trimestre 2013 et regroupera Airlinair, Brit Air et Regional. La grille de la filiale low cost Transavia ne devrait pas être modifiée.